

## Compte rendu du conseil école du 20 octobre 2022

### Présents

RPE	Mairie et DDEN	EEA Trémouille
Ismael Combette Aurelie Laloux Jennifer Poddighe Viginie Gaillard Marion Carrière Sylvain Carraud	Mme Belhadef	Mmes Hamard, Jaillard, Gombert, Blugeot, Variot, Caurier, Salmain-Normand MM : Femenias, Petot  excusée : Mme Janvier

### 1. Tour de table et rappel du rôle du conseil d'école ;

Sont nouvellement élus cette année :

Mmes Gaillard et Poddighe, MM. Leduc Seguin et Danguillaume

### 2. Les effectifs

CP : 22 CE1 : 28 CE2 : 28 CM1 : 19 CM2 : 33 UEEA : 10 total : 140

CP/CE1	9 et 11
CP/CE1	10 et 11
CE1/CE2	14 et 9
CE2/CM1	14 et 8
CM1/CM2	11 et 10
CM 2	23
UEEA	10

### 3. M. Charmandré : directeur du service périscolaire sur le quartier

#### Fréquentation

MATIN 20 enfants : 2 animateurs

MIDI 115 enfants

TAP 65 enfants : 7 animateurs

PERI soir 30 : 3 animateurs

Objectifs : se sentir bien soi-même et avec les autres, s'enrichir avec les différentes cultures

#### Quatre grands axes :

→ projets autour du sport avec rencontre avec le centre Mansart, hand ball, hockey, basket, et autres moins connus ;

→ projet de sensibilisation à la différence : handisport : « les yeux en promenade »

Intervenante non voyante qui viendra manger avec les enfants sur 4 midis pour expliquer comment elle vit avec ce handicap

→ Plus d'inclusion à la cantine avec les élèves de l'UEEA

- Projets artistiques, danse (2 groupes) → chorégraphie pour fin d'année
- Atelier échecs
- Parcours en cours sur la découverte de Dijon (coté historique principalement)

→ La grande lessive : abandon du projet pour novembre car les autorisations pour afficher sur la rue n'ont pas été obtenues.

### **Réponses aux questions des RPE**

Q1 : horaires maternelle primaire : compliqué pour les fratries.

Maternelle Devosge souhaite avancer ses horaires pour que Trémouille s'aligne sur les écoles de Dijon → matin : ouverture des grilles à 8 :40 et fermeture des portes de l'école à 8 :50  
Soumis à avis de la mairie et de la DSDEN → plus d'informations au second conseil d'école.

Q2 : fin du TAP : pas de contrôle des adultes qui viennent récupérer les enfants, est-ce possible d'améliorer ce contrôle ?

Mr Charmandré va revoir avec les équipes et faire passer le ressenti des parents, attirer l'attention sur la vigilance à porter.

Les règles qui s'appliquent pour le temps périscolaire sont différentes de celles du TAP, : un enfant peut partir seul après le TAP, même en CP, mais pas à l'issue du temps périscolaire.

Rappel : penser à inscrire son enfant sur le site « mydijon ».

Q3 : pour les centres aérés : possible d'avoir le même pour Trémouille et Devosge ?

La difficulté est liée aux capacités d'accueil et à l'organisation des transports (Devosge Montchapet et Trémouille à Ste Anne).

Q4 : facturation : prorata risée à l'heure ou demi-heure plutôt qu'au forfait :?

A ce jour pas prévu pour l'accueil périscolaire

Q5 : pourquoi ne pas imaginer des études sur temps 16h05 – 19h ?

Il est possible de mettre en place un temps pour les enfants qui le souhaiteraient dans un lieu calme pour de faire les devoirs.

Cela s'est déjà fait, sur le volontariat des enfants, à la demande.

Il existe un accompagnement scolaire (aide aux devoirs) :

A ce jour : 2 enfants cycle 3 inscrits (mardis et vendredis) et 7 enfants cycle 2 (lundis et jeudis).

Question pour école :

Q7 : Si enfant malade, aucune signature de décharge pour dire qui récupère l'enfant ?

La sortie est notifiée dans le registre d'appel.

## **4. Informations de la ville de Dijon apportées par Mme Belhade**

→ Génération Dijon :

questions liées à la politique éducative de la ville (parents, enfants, ...) Organisation de réunions publiques ateliers participatifs. Plus d'informations sur [generation.dijon.fr](http://generation.dijon.fr).

→ Labellisation Ecocert à la resto scolaire car produits de circuits courts et bio de qualité et équilibré.

→ Le chauffage ne baissera pas dans les écoles : 20 en élémentaire et 22 degrés en maternelle.

→ Les parents remercient la ville de la non augmentation des prix de la cantine contrairement aux autres communes alentours.

→ Travail sur les questions de sécurité : nouveau processus d'alerte, tests sur des dispositifs de déclenchement d'alerte, test sur l'école Maladière.

→ Bilan des interventions mairie dans l'école : entre 1 mai 20 22 et 17 oct 20 22 : 65 demandes aux services techniques pour l'EEA Trémouille : 94 % des opérations sont réalisées dans les 24h ou dans la semaine.

→ La ville de Dijon a investi dans l'école Trémouille : les 2 salles UEEA ont été totalement rénovées durant l'été.

5. **Sécurité** : Exercice incendie le lundi 5 sept et exercice PPMS prévu le mercredi 16 novembre.

#### 6. **Vote du règlement scolaire :**

Quatre modifications proposées par la directrice :

→ actualisation de la mention de la date du dernier règlement départemental type.

→ un paragraphe sur les missions de l'école.

→ un paragraphe sur les goûters

→ ajout du mot chewing-gums après sucettes dans la rubrique interdit.

Mme Jaillard attire l'attention d'une nécessité du respect des mêmes règles entre école et périscolaire concernant les chewing-gums.

**8. Labellisation E3D** : niveau 3 atteint car l'école et ses partenaires sont suffisamment impliqués dans tout ce qui permet d'attirer l'attention des enfants sur les gestes citoyens, le développement durable, en lien avec les objectifs de l'agenda 2030.

Groupe de pilotage E3D → à réunir

Il permet le lien des projets entre école et périscolaire, les RPE ( an passé, dépôt d'une demande de subvention pour reverdir les cours d'école → décision le 7 novembre 2023.)

#### 9. **Coopérative scolaire**

La fête de l'école a rapporté 2342 euros. L'école remercie toute les familles.

2022 – 2023		
	Recettes	Dépenses prévues
Cotisations OCCE	1282 euros	
Cotisation OCCE		353 euros
Subventions de la coopérative aux classes		3600 euros
Financement autres projets et divers		Environ : 1000 euros

**Photos de classe** : le prix reste inchangé pour 2022.

**Commande sapins** : au plus tard le 10 novembre et livraison le 2 décembre 2023 ;  
Bénéfice moyen par sapin pour la coopérative scolaire : 5 euros.

**Proposition achats RPE** pour fête de l'école :  
une friteuse  
des Eco cup à faire décorer par les classes

Les RPE ont des propositions à faire pour la fête de l'école. Réunion en avril/mai 2023.

## 10. **Sorties prévues**

Pour cycle 3 :

- 1 journée sortie culturelle, la maison du patrimoine à Saint Romain mardi 30 mai 2023
- 1 journée neige dans le Jura le mardi 17 janvier 2023 (coût total : 30 euros par élève).

Pour cycle 2 et classe de CE2-CM1 :

projets d'une sortie 3 jours et 2 nuits, mais le problème est de réussir à trouver un hébergement capable d'accueillir 85 enfants.

## **Propositions actions RPE** :

### **En lien avec les achats de rentrée scolaire** :

organiser un troc, une bourse aux chaussures en fin d'année car les chaussures pour le gymnase ne sont pas tellement utilisées et ne conviennent pas longtemps aux pieds des enfants.

Remarque de Madame Laloux :

Achat des chaussures ou rythmiques en début d'année qui ne sont pas toujours utilisées.

## **Les enseignants prennent note de la remarque et seront vigilants à la prochaine rentrée.**

### **Autres actions.**

→ Sur le modèle de l'école Monchapet l'an passé, action « mobilité douce » : fermeture de la rue Prud'hon pour une demi-journée ou une journée comprenant une entrée ou sortie d'école.  
Enjeu : permettre aux enfants de venir en toute sécurité à pieds, en trottinette, à vélo ce jour ;

→ Partenariat avec « les délices bleus » (restaurant qui fait travailler des personnes atteintes de troubles autistiques) pour organiser une vente et sensibiliser à la classe UEEA ;

→ si l'action avec « les délices bleus » n'est pas possible, faire une vente groupée avec la biscuiterie mistral ou une chocolaterie.

## **Clôture : 20h10**

**Secrétariat** assuré par Mme Blugeot.